



412.1043 f. 10.16 pdf

## baloisecargo – Assurance marchandises pour la production et le commerce en gros

### Pourquoi une assurance transport?

Derrière les transports, les manutentions et les séjours dans des foires se cachent de nombreux risques: les marchandises sont endommagées voire disparaissent, ce qui peut engendrer des dépenses imprévues.

Les transitaires et transporteurs n'assument qu'une responsabilité limitée, voire ils peuvent être totalement exonérés. Il ne faut pas s'attendre à ce que la valeur totale de la marchandise soit remplacée par ce partenaire transporteur.

Notre solution «baloisecargo» s'adresse en particulier aux entreprises actives dans le domaine de la production et du commerce et les protègent contre les conséquences financières résultant d'un dommage aux marchandises en cours de route – au choix jusque dans le monde entier.

### Exemple

Une marchandise destinée à l'exportation est transportée par camion en Allemagne et, suite à un accident du moyen de transport peu avant l'arrivée à destination, celle-ci subit un dommage total. La marchandise est détruite, les droits de douane et impôts de consommation ont déjà été payés et le transporteur n'assume qu'une responsabilité limitée. Ce préjudice financier est couvert par «baloisecargo» y compris les frais supplémentaires pour la livraison de remplacement.

### Marchandises en déplacement – les risques les plus courants:

- Perte ou vol de la marchandise
- Dommages résultant d'un accident du moyen de transport
- Chute des marchandises durant le chargement, transbordement ou déchargement
- Mouillure, rouille ou oxydation
- Casse, distorsion, égratignures, éraflures
- Dangers naturels tels que tremblement de terre, inondation, avalanche, pression de la neige, glissement de terrain, éboulement de rochers, raz de marée ou ouragan
- Incendie, explosion ou foudre

### Avantages exclusifs de baloisecargo

- Couverture d'assurance complète «all risks» contre la perte et l'avarie des marchandises
- Les amendes contractuelles sont assurées
- Le règlement du sinistre intervient indépendamment d'une éventuelle responsabilité du transporteur
- Pas de contraintes administratives – possibilité de prime annuelle forfaitaire sans décompte annuel du mouvement transporté

**Votre sécurité nous tient à cœur.**

[www.baloise.ch](http://www.baloise.ch)

 **Baloise**  
Assurances

# Relevé de prestations

## Qu'est-ce qui est assuré?

- Les marchandises produites ou commercialisées par le preneur d'assurance
- Les aménagements de stands (pour les foires/expositions)
- Les biens d'investissement (les biens que le preneur d'assurance acquiert pour sa propre exploitation, p. ex. une nouvelle machine de production)
- L'outillage du preneur d'assurance

Sont assurés (au choix en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein, dans les pays membres de l'UE/de l'AELE ou dans le monde entier)	Somme assurée	Couverture de base
<b>Transports et expéditions</b> → par moyen de transport (p. ex. camion, train); → envoi postal (en recommandé); → envoi postal (hors recommandé, uniquement en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein); → séjours intermédiaires liés au transport, jusqu'à 60 jours max. par séjour.	jusqu'à CHF 1 000 000 max. <sup>1)</sup> CHF 50 000 max. par colis CHF 5000 max. par colis	✓ ✓ ✓ ✓
<b>Manutentions</b> Déplacements de marchandises assurées dans l'enceinte de l'entreprise du preneur d'assurance en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Les dommages aux marchandises immobilisées survenus dans le cadre d'opérations de manutention sont également couverts.	jusqu'à CHF 1 000 000 max. <sup>1)</sup> par opération de manutention	✓
<b>Séjours dans des foires/expositions</b>	jusqu'à CHF 1 000 000 max. <sup>1)</sup> par foire/exposition	✓
<b>Frais supplémentaires</b> suite à un dommage assuré pour financer: → fret aérien, transport postal aérien en cas de livraison de remplacement prouvée; → fret rapide et express en cas de livraison de remplacement prouvée; → majorations pour heures supplémentaires.	CHF 20 000 max. par sinistre	✓
<b>Frais de déblaiement, de sauvetage et d'élimination</b> suite à un dommage assuré	CHF 20 000 max. par sinistre	✓
<b>Amendes contractuelles</b> liées à des livraisons retardées en raison d'un dommage assuré ainsi qu'en cas d'accident du moyen de transport (sans endommagement de la marchandise)	CHF 10 000 max. par année d'assurance	✓

<sup>1)</sup> Sommes assurées maximales possibles. Les sommes assurées sont fixées cas par cas en fonction du besoin réel du preneur d'assurance.

Remarque: Les contenus présentés représentent une courte description des prestations assurées. Les prestations exactes ressortent de votre contrat.